



Club de Tir S.A.M. Lesparre-Médoc
Siège Social : 25, Avenue de Bordeaux 33340 LESPARRÉ-MÉDOC
Site internet : www.club-tir-lesparre.fr



CONVOCATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs,

Le Comité Directeur et moi-même, avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale annuelle et élective du Club de Tir SAM, qui se déroulera le **Samedi 08 février 2025, à 14h00, à la maison des sports 25 avenue de Bordeaux 33340 LESPARRÉ MÉDOC.**

Ordre du jour :

- Accueil et Appel des adhérent(e)s, vérification des pouvoirs
- Approbation du PV de l'AG 2024
- Rapport moral du président
- Rapport financier
- Election des nouveaux membres du comité directeur
- Questions diverses

Selon l'Article 10 de notre Règlement Intérieur Général, si le quorum du 1/4 des membres n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale sera convoquée 15 jrs après soit le 22 Février 2025, avec le même ordre du jour et se tiendra quel que soit le nombre de présents.

Je sollicite donc vivement votre présence.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, et selon l'Article 9 de notre Règlement Intérieur Général, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre muni d'un pouvoir régulier (ci-joint) dûment rempli et signé, étant précisé qu'un membre ne peut cumuler plus de 2 procurations.

Selon l'Article 6 de notre Règlement Intérieur Général, la Section Tir est administrée, par un Comité Directeur d'au moins 9 (neuf) et au maximum 15 (quinze) membres élus par scrutin plurinominal à un tour à bulletin secret pour 4 ans par l'assemblée générale de la Section Tir, à l'année de l'Olympiade. Deux postes étant actuellement vacants, les candidats répondant aux critères fixés par ce même article pourront se faire connaître auprès du président au plus tard 15 jours avant l'assemblée générale à l'aide de l'imprimé joint.

A Lesparre-Médoc le 8 janvier 2025
Le Président, M. BLANC Dominique

POUVOIR

Je, soussigné (nom, prénom)

demeurant à (adresse)

donne pouvoir à Mme ou M. (Nom et Prénom)

demeurant à (adresse)

pour me représenter en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour, à l'Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 08 février 2025 à 14h00, A la maison des sport.

Signature :